

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES TROIS MOIS

CLOS LE 30 JUIN 2023

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	3
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	6
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	7
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
État de la situation financière.....	11
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	12
État de la variation des actifs financiers nets.....	13
État des flux de trésorerie.....	14
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	15

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2023

Les résultats financiers pour la période de trois mois clos le 30 juin 2023 ont résulté en un surplus de 2,8 M\$. Ce surplus s'explique principalement par des dépenses en biens et services inférieures aux prévisions (4,5 M\$) et des revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions (2,9 M\$), contrebalancés par des revenus inférieurs aux prévisions sur les recouvrements (2,3 M\$), les autres revenus (1,4 M\$) et les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (0,9 M\$).

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont diminué de 25,0 M\$, ou 63,2 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- Diminution du gain sur cession de 28,3 M\$, ou 100 % pour atteindre 0 \$;
- Diminution des revenus sur les opérations de location de 0,4 M\$, ou 6,0 % pour atteindre 6,1 M\$;
- Diminution des frais d'accès aux usagers de 0,2 M\$, ou 32,8 % pour atteindre 0,5 M\$;
- Diminution des recouvrements de 0,1 M\$, ou 9,5 % pour atteindre 1,2 M\$.

Partiellement contrebalancé par:

- L'augmentation des revenus d'intérêt de 2,8 M\$, ou 194,4 % pour atteindre 4,3 M\$;
- L'augmentation des autres revenus 1,2 M\$, ou 104,9 % pour atteindre 2,4 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 2,8 M\$, ou 8,2 %, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 1,8 M\$, ou 7,2 %, pour atteindre 26,8 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 0,6 M\$, ou 7,4 %, pour atteindre 8,4 M\$;
- La planification à long terme a augmenté de 0,4 M\$, ou 33,2%, pour atteindre 1,6 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a diminué de 14,0 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 25,1 M\$. Les résultats pour les principales catégories de crédits parlementaires vont comme suit :

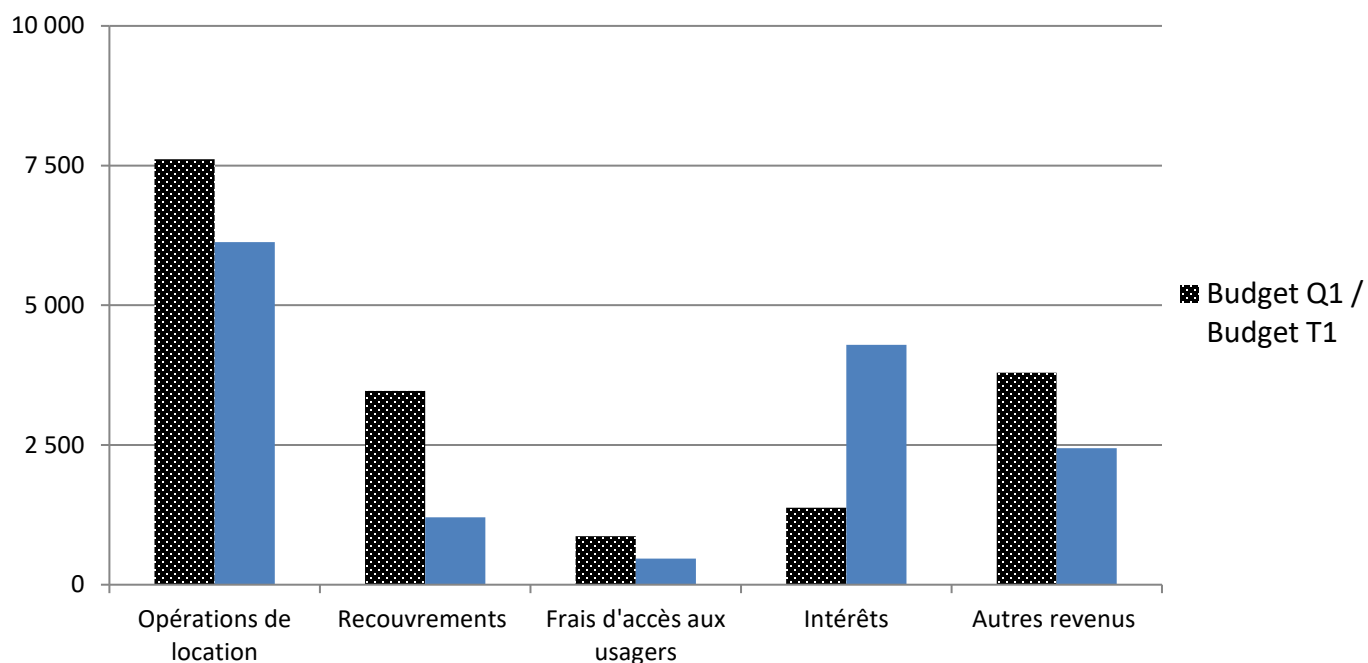
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont diminué de 1,4 M\$, ou 7,3 %, pour atteindre 17,6 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 12,6 M\$, ou 62,7 %, pour atteindre 7,5 M\$.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2023-2024 comprend des éléments non-récurrents tels que les contributions et les recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 2,7 M\$ comptabilisés à la fin du premier trimestre, soit 10,3 % du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 11,8 M\$ ou 28,1 % du budget annuel au 30 juin 2023.

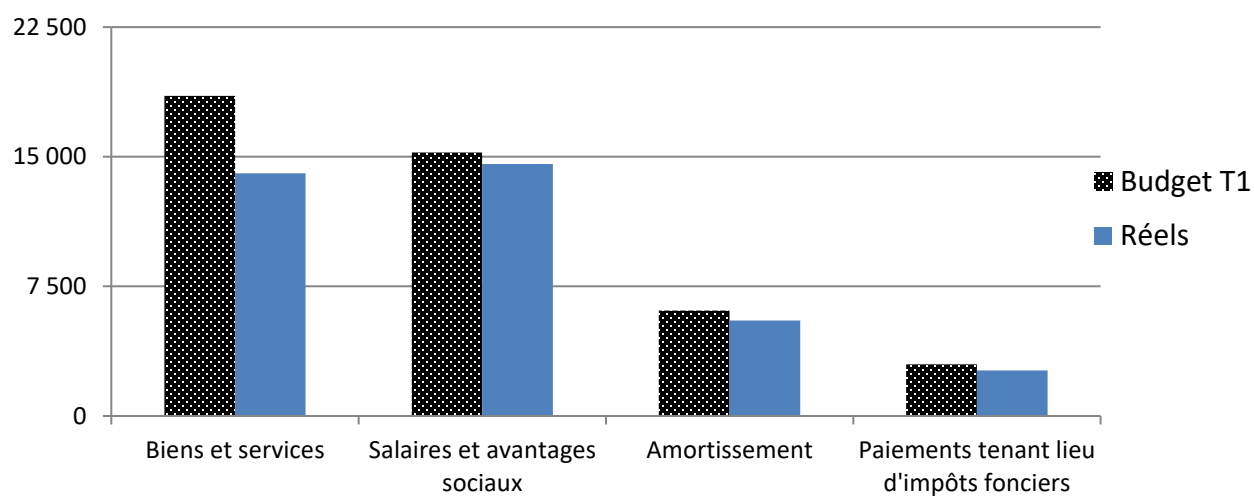
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 14,5 M\$ en date du premier trimestre comparativement au budget de 68,5 M\$. Les revenus d'intérêts sont supérieurs au budget tandis que les recouvrements, les opérations de location, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont sous le budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 36,8 M\$ en date du premier trimestre comparativement au budget de 42,8 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable aux dépenses en biens et services qui sont sous les prévisions budgétaires de 4,5 M\$, des économies salariales de 0,7 M\$, du surplus d'amortissement de 0,5 M\$, et des paiements tenant lieu d'impôts moins élevés de 0,3 M\$.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisations corporelles et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 25,1 M\$, ou 20,2 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 juin 2023. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2024
Crédits pour les charges d'exploitation	74 032	17 431	23.5%	-	56 601
Budget supplémentaire des dépenses	-	148	-	-	-
<i>sous-total</i>	74 032	17 579	23.5%	-	56 601
Crédits pour les immobilisations corporelles	41 640	6 260	15.0%	-	35 380
Appropriations différées	8,250	1,236	-	-	7,014
<i>sous-total</i>	49 890	7 496	15.0%	-	42 394
Total	123 922	25 075	20.2%	-	98 995

(1) : Une portion du budget des appropriations en opérations et en capital est en attente de l'approbation du Plan corporatif.

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 juin 2023 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars)	Réels
Routes et ponts Réfection du pont Champlain	1 746
Propriétés historiques Résidences Officielles, 28 Boul. Alexandre-Taché	2 492
Propriétés locatives	133
Mise en valeur de propriétés Réaménagement des plaines LeBreton	101
Cité patrimoniale et culturelle	107
Actifs verts Réaménagement de la pointe Kiwiki, aménagement du parc riverain de la berge sud, Mur de soutènement du sentier Britannia, Escarpement de la colline du parlement	8 830
Installations récréatives Camping du Lac Philippe	1 789
Équipements	372
Acquisitions de propriétés (y compris le fonds vert)	1 322
Autres	3 168
Total réels T.1 2023-2024	20 060
Total réels T.1 2022-2023	7 599
Variance	12 461
Budget 2023-2024	135 289
% atteint	15%
% engagé	89%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 389,0 M\$ au 30 juin 2023, soit une diminution de 11,3 M\$ ou 2,8 % par rapport à 400,3 M\$ au 31 mars 2023, principalement en raison d'une diminution de 20,0 M\$ des investissements qui est en partie contrebalancé par une augmentation de 6,6 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de 2,0 M\$ en comptes recevables.

Les passifs ont totalisé 255,0 M\$ au 30 juin 2023, soit une augmentation de 4,0 M\$ ou 1,6 % par rapport à 251,0 M\$, 31 mars 2023, principalement attribuable à une augmentation de 8,2 M\$ des comptes créditeurs et des charges à payer, compensée en partie par une diminution de 4,0 M\$ des revenus reportés.

Les actifs non financiers se chiffraient à 845,3 M\$ au 30 juin 2023, une augmentation de 18,1 M\$ ou 2,2 % par rapport à 827,2 M\$ au 31 mars 2023, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020.

F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Principaux risques et mesures d'atténuation

En date du 30 juin 2023, la CCN a cerné trois principaux risques d'entreprises qui dépassent sa tolérance au risque:

1. Gestion des actifs: Depuis 2018-2019, la CCN a fait d'importants investissements en immobilisations pour répondre aux besoins critiques et la détérioration de ses actifs, grâce au financement fournis par le gouvernement du Canada, qui s'efforce de surmonter les impacts des décennies précédentes de sous-investissement. Parallèlement, la société met en œuvre des mesures continues pour améliorer ses processus, ses systèmes et ses pratiques en matière de gestion des actifs et de planification des investissements. Il y a un risque que le manque d'intégration uniforme de la planification du portefeuille, de l'affectation des ressources et de l'exécution des projets limite la capacité de la CCN de gérer efficacement les risques liés à la détérioration des actifs et de préconiser des augmentations de financement.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN poursuivra les travaux sur les actifs nécessitant des réparations essentielles, les revitaliser et les remettre en bon état conformément aux crédits parlementaires supplémentaires, y compris les mesures visant à accroître leur résilience aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

La CCN élaborera et mettra en œuvre un programme de planification des investissements qui intégrera la gestion à long terme des actifs, la CCN poursuivra la mise en œuvre d'un programme cyclique d'inspection de l'état des actifs, tiendra à jour les données tout au long du cycle de vie d'un actif et de solidifiera les exigences en matière de priorisation des actifs.

La CCN planifiera et mettra en œuvre le remplacement des systèmes intégrés de gestion des finances et des actifs pour répondre aux besoins des membres du personnel qui les utilisent. La CCN améliorera également l'exécution et la gestion des projets conformément aux recommandations d'une tierce-partie afin de s'assurer qu'elle est bien placée pour mettre en œuvre son programme de travail élargi au cours des prochaines années, ainsi que la mise en œuvre d'une autorisation de projet accrue en fonction de la complexité du projet et des évaluations des risques.

La CCN poursuivra ses efforts de gestion des actifs grâce à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable pour le Programme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2. Pouvoirs : Les pouvoirs de la CCN conférés par la loi sont demeurés en grande partie inchangés depuis sa création en 1959. Les lacunes au sein de ces pouvoirs présentent des défis pour la CCN dans ses efforts de conservation et de protection des actifs bâtis et naturels, et pour effectuer des transactions immobilières en termes modernes, à l'appui de son mandat. Il y a un risque que les pouvoirs limités de la société nuisent à l'exécution du mandat de la CCN et à sa capacité d'influencer les parties prenantes externes.

Pour atténuer ce risque, la CCN a l'intention d'accroître l'affirmation de la société dans l'exécution de son mandat dans le cadre législatif actuel, la portée des pouvoirs et le niveau des ressources. De plus, la Société continuera de travailler avec ses partenaires gouvernementaux et de les appuyer afin de proposer des solutions visant à accroître les pouvoirs législatifs et réglementaires de la CCN.

3. Capacité en ressources humaines : Les gouvernements et les entreprises font face à des défis considérables, partout au Canada et dans la région de la capitale nationale, alors qu'ils s'efforcent de recruter et maintenir en poste des membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et les expériences appropriées. Il y a un risque que les difficultés réelles et perçues liées à la compétitivité de la CCN en matière d'embauche et de maintien en poste du personnel ait une incidence sur sa capacité de s'acquitter adéquatement de son mandat fondamental.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN améliorera l'attraction et la rétention des talents grâce à une série de mesures qui comprennent la mise à jour et la mise en œuvre du plan sur la diversité, l'inclusion et l'équité en matière d'emploi; continuer à promouvoir un milieu de travail engageant, diversifié et inclusif qui attire et retient les talents; améliorer la capacité de la société d'adapter ses conditions de travail et son milieu de travail afin de favoriser la flexibilité du travail et de la vie personnelle du personnel.

La CCN surveillera également les répercussions de la migration vers un milieu de travail hybride et adaptera sa mise en œuvre, au besoin, à mesure que des leçons sont tirées; ainsi que l'exploration d'options budgétaires pour faciliter l'embauche de personnel pour une période indéterminée plutôt que pour une période déterminée. Un examen de la reconnaissance, de la rémunération et des avantages sociaux globaux des employés de la CCN afin d'assurer la compétitivité sera entrepris; les options pour l'établissement d'un programme de perfectionnement des talents seront explorées. La CCN élaborera des critères pour déterminer les circonstances dans lesquelles l'embauche de candidats de l'extérieur de la région de la capitale nationale peut être envisagée pour combler certains postes.

Dans le cadre de ces stratégies, la CCN atténuera la perte de connaissances institutionnelles découlant de l'augmentation des taux de départ à la retraite en explorant et en mettant en œuvre des initiatives de planification de la relève, et tirera parti du double statut de la CCN en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques pour optimiser la flexibilité offerte au personnel.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

En mai 2020, la CCN a accueilli favorablement l'allocation de crédits supplémentaire destiné à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des actifs de la CCN. L'année financière 2022-2023 est la troisième année de ce programme triennal de 173,6 M\$. Avec cet investissement, la CCN poursuivra le travail commencé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la société. En 2023-2024, la CCN prévoit terminer la plupart des projets qui ont été financés au moyen de crédits supplémentaires reçus en mai 2020.

Dans l'Énoncé économique de l'automne, déposé en novembre 2022, le gouvernement du Canada a réservé des fonds supplémentaires considérables à la CCN pour protéger les biens patrimoniaux dans la région de la capitale nationale. Ces fonds consistent en un montant supplémentaire de 373 M\$ pour un programme de travail de 10 ans qui débutera en 2023-2024.

Au cours du premier trimestre de 2023-2024, le gouvernement du Canada a nommé un nouveau président du conseil d'administration de la CCN.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des trois mois clos le 30 juin 2023.

États financiers non audités

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et
Chef des services financiers,



Tobi Nussbaum



Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 22 août 2023

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

30 juin 2023 31 mars 2023

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	300 932	294 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	7 327	7 238
Créances	20 430	18 440
Placements (note 3)	60 352	80 306
	389 041	400 306

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer	37 983	29 737
Train léger sur rail (note 4)	2 267	2 248
Provision pour assainissement environnemental	74 156	73 693
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	28 912	28 912
Revenus reportés (note 5)	90 322	94 316
Avantages sociaux futurs	9 828	10 207
Autres passifs	11 557	11 929
	255 025	251 042

ACTIFS FINANCIERS NETS

134 016 149 264

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	834 515	819 690
Frais payés d'avance	5 468	3 329
Autres actifs non financiers	5 270	4 220
	845 253	827 239

EXCÉDENT ACCUMULÉ

979 269 976 503

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,



Maryse Gaudreault

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
 Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

	2023-2024 Budget annuel (note 2)	2023 Réel	2022 Réel redressé
REVENUS			
Opérations de location et servitudes	30 458	6 129	6 522
Recouvrements	13 869	1 206	1 332
Frais d'accès aux usagers	3 470	468	696
Intérêts	5 506	4 295	1 459
Gain sur la cession d'actifs destinés à la vente	-	-	28 256
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	39
Autres revenus	15 180	2 440	1 191
	68 483	14 538	39 495
CHARGES (note 7)			
Planification à long terme	14 198	1 632	1 225
Intendance et protection	112 730	26 811	25 007
Services internes	44 454	8 404	7 826
	171 382	36 847	34 058
Surplus (Déficit) avant le financement du gouvernement du Canada	(102 899)	(22 309)	5 437
Financement du gouvernement du Canada			
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	74 032	17 579	18 969
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	49 890	7 496	20 075
	123 922	25 075	39 044
Excédent de la période	21 023	2 766	44 481
Excédent accumulé au début de la période	979 713	976 503	831 119
Excédent accumulé à la fin de la période	1 000 736	979 269	875 600

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)
 Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

	2023-2024 Budget annuel (note 2)	2023 Réal	2022 Réal redressé
Excédent de la période	21 023	2 766	44 481
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(131 624)	(20 367)	(8 318)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	24 395	5 523	5 444
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	65	51
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	-	(39)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	-	39
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	(46)	(46)
	(107 229)	(14 825)	(2 869)
Variation des frais payés d'avance	-	(2 139)	(4 190)
Variation des autres actifs non financiers	135	(1,050)	(30)
	135	(3 189)	(4 220)
Augmentation (Diminution) des actifs financiers nets	(86 071)	(15 248)	37 392
Actifs financiers nets au début de la période	145 587	149 264	49 480
Actifs financiers nets à la fin de la période	59 516	134 016	86 872

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les trois mois clos le 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	18 984	20 251
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	6 135	6 056
Rentrées de fonds provenant des autres activités	(4 438)	2 185
Paievements aux fournisseurs	(17 446)	(20 360)
Paievements aux employés	(14 428)	(13 519)
Intérêts reçus	5 608	1 145
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(54)	(4)
Produit de la cession d'actifs destinés à la vente	-	30 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(5 639)	25 754
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	6 260	51 585
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(13 814)	(6 473)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	39
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(88)	(67)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement en immobilisations	(7 642)	45 084
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le Fonds « Chambers Building »	69	12
Acquisition de placements	(30 109)	(60 821)
Encaissement de placements	50 020	6
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	19 980	(60 803)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 699	10 035
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	301 560	215 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	308 259	225 203
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	300 932	219 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	7 327	5 982
	308 259	225 203

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2023 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites.

Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2023-2024, présentées dans le *Plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 300,9 millions de dollars (294,3 millions au 31 mars 2023) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,0 % (3,4 % au 31 mars 2023).

B. PLACEMENTS

Au 30 juin 2023, les placements de portefeuille incluent des titres de gouvernements provinciaux ainsi que des certificats de placement garanti totalisant 60,4 millions de dollars (80,3 millions au 31 mars 2023) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 4,4 % (2,2 % au 31 mars 2023).

	30 juin 2023		31 mars 2023	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	10 352	9 730	10 306	9 866
Certificats de placement garanti	50 000	50 000	70 000	70 000
	60 352	59 730	80 306	79 866

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 juin 2023, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 260,8 millions de dollars (272,3 millions au 31 mars 2023) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

	31 mars 2023	Intérêts 2023-2024	30 juin 2023
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	191	2	193
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	1 432	18	1 450
	1 623	20	1 643
Fonds « Chambers Building »	5 615	69	5 684
Total	7 238	89	7 327

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant la période.

Le poste de passifs « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,3 millions de dollars (2,2 millions au 31 mars 2023).

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2023	31 mars 2023
Revenus de location reportés	9 457	9 508
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	19 486	20 002
Autres revenus reportés	61 379	64 806
	90 322	94 316

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,1 million de dollars (0,1 million au 30 juin 2022) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,2 millions de dollars (9,2 millions au 31 mars 2023) et des permissions d'occuper de 0,6 million de dollars (0,7 million au 31 mars 2023) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés provenant du TLR seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude reportés provenant du TLR seront constatés sur une période de 99 ans. La majorité des autres revenus de servitude reportés seront constatés sur une période de 49 ans.

Les autres revenus reportés correspondent principalement à une contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 29,6 millions de dollars (30,8 millions au 31 mars 2023) pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2026, une contribution de la Ville d'Ottawa de 16,3 millions de dollars (18,3 millions au 31 mars 2023) pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 5,2 millions de dollars (5,3 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution de Patrimoine canadien de 3,7 millions de dollars (3,8 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée cette année.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions/Ajustements	Dispositions	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/Ajustements	Solde de fermeture	30 juin 2023	31 mars 2023
Terrains ¹	364 734	881	19	365 596	-	-	-	-	365 596	364 734
Immeubles et infrastructures ²	997 845	19 113	-	1 016 958	548 970	5 003	-	553 973	462 985	448 875
Améliorations locatives	15 360	-	-	15 360	12 315	83	-	12 398	2 962	3 045
Matériel ²	22 399	373	74	22 698	19 363	437	74	19 726	2 972	3 036
	1 400 338	20 367	93	1 420 612	580 648	5 523	74	586 097	834 515	819 690

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2023) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 88,8 millions de dollars (70,2 millions au 31 mars 2023) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les trois mois clos le 30 juin 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2023-2024	30 juin 2023	30 juin 2022
	Budget annuel		
	(note 2)		
Biens et services	74 061	14 044	12 610
Salaires et avantages sociaux	61 008	14 581	13 260
Amortissement	24 395	5 523	5 444
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	11 918	2 634	2 693
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	65	51
	171 382	36 847	34 058

Pour la période close le 30 juin 2023, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 0,2 million de dollars (80 385 dollars en juin 2022). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

	30 juin 2023	30 juin 2022
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹		
Montant reçu durant la période	18 984	20 251
Montant reçu de la période précédente	(1 553)	(1 282)
Montant différé de l'exercice précédent	148	-
	17 579	18 969
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²		
Montant reçu durant la période	6 260	51 585
Montant reçu de la période précédente	-	(32 000)
Montant différé de l'exercice précédent	1 236	490
	7 496	20 075
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	25 075	39 044

1. En date du 30 juin 2023 et 2022, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et 2023 totalisaient 69,7 millions et 75,9 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 juin 2023 et 2022, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et 2023 totalisaient 25,0 millions et 78,3 millions de dollars respectivement.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour la période précédente ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour la présente année.